



## Rentrée scolaire 2016-2017

### Des nouveautés dans la continuité !

La rentrée 2016-2017 s'annonce sous les meilleurs auspices pour les 1311 élèves et 140 enseignants du cercle scolaire qui seront répartis dans 69 classes sises dans 14 collèges de 10 villages du Val-de-Travers.

Dans le domaine post-obligatoire, l'antenne valloisienne du Lycée Denis-de-Rougemont qui permettait d'effectuer son cursus de maturité gymnasiale entièrement dans le Val-de-Travers, sera remplacée par l'ouverture d'une classe de certificat de culture générale, option pédagogie, du Lycée Jean-Piaget. Ce sont une vingtaine d'étudiants de première année, dont les trois quarts proviennent du Bas du canton ou des Montagnes neuchâteloises, qui ont montré leur intérêt à poursuivre leur formation à Fleurier. C'est une nouvelle réjouissance notamment parce qu'elle évite la fermeture de l'établissement fleurisien, permet le rapatriement dans le canton d'étudiants qui suivent cette formation à Bienne, Fribourg ou Lausanne et enfin ouvre des perspectives supplémentaires de formation professionnelle pour la région. La poursuite de cette collaboration a aussi pour cause la qualité des locaux mis à disposition par notre commune.

La poursuite de la rénovation du cycle 3 – classes à niveau pour les branches principales enseignées aux élèves degrés 9 à 11 Harmos – concernera cette fois-ci la 10<sup>e</sup> Harmos. Les filières de maturité, moderne ou préprofessionnelle disparaîtront définitivement en 2017.

Désormais les élèves se déplaceront d'une classe à l'autre selon la leçon à suivre. 420 casiers nouvellement installés au rez-de-chaussée du collège de Longereuse leur permettront de stocker livres, cahiers, etc. Par ailleurs, la plupart des salles de classes seront équipées d'un ordinateur permettant la mise à jour en ligne des données de l'élève (absences, notes, etc.) par l'enseignant.

Pour les deux premiers cycles, les changements introduits durant les années précédentes sont poursuivis, notamment l'introduction du recueil de traces au cycle 1 et l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement pour le cycle 2.

Enfin, il est à signaler que le collège de l'école infantine de Fleurier comptera 2 classes de plus durant une année, le déplacement d'une classe de 3-4 Harmos de Boveresse à Môtiers et l'ouverture d'une classe de 7 Harmos aux Verrières.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension paysagère (16/26)

© François Charrière



## Echo des autorités

### Pour lutter contre les plantes néophytes

Elles ont beau avoir de jolis noms, ces plantes sont indésirables dans nos jardins! Qu'elles s'appellent berce du Caucase, renouée du Japon, bunias d'Orient, solidages ou encore buddléja, elles font parties des «néophytes» et elles doivent être éliminées de nos contrées. Afin de sensibiliser la population à cet enjeu, la Commune de Val-de-Travers

et le Service cantonal de la faune, de la forêt et de la nature organisent une matinée d'information samedi 20 août, à 9h30, à la carrière de Buttes (possibilité de se parquer sur place).

Après une présentation générale de la thématique des néophytes (à ne pas confondre avec

les plantes invasives, tel le séneçon jacobée par exemple qui se répand dans les champs), des informations seront données plante par plante, détaillant leur provenance, leur identification, puis la façon de les détruire, élimination comprise. La matinée est prévue sur une durée de deux heures environ, apéritif compris!

## ANNONCES

### Appel à soumission pour parcelles agricoles

La commune de Val-de-Travers dispose de 3 parcelles agricoles à affermer aux Bayards à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016:

- Article 3137 du cadastre des Bayards - SAU: 283.50 ares - Fermage : 397 frs
- Article 2444 du cadastre des Bayards - SAU: 314.40 ares - Fermage : 440 frs
- Article 2620 du cadastre de Buttes - SAU: 25.00 ares - Fermage: 70 frs

Les fermiers intéressés peuvent obtenir les formulaires et toutes les précisions utiles auprès de la direction de l'économie et des finances (032 886 43 60 ou FinancesEconomie.VDT@ne.ch). Seuls les fermiers domiciliés dans la commune et au bénéfice des paiements directs sont habilités à soumissionner. Délai de dépôt des soumissions : 22 août 2016.

Les deux premières parcelles étant situées dans une zone concernée par un plan de gestion intégrée et connaissant une qualité floristique importante, une attention particulière sera portée par le propriétaire aux soumissions s'inscrivant dans la continuité du mode d'exploitation actuel (sans fumure).

Les soumissionnaires dont le dossier est conforme seront convoqués pour une entrevue avec la commission d'attribution.

### Avis de recrutement 2017 pour les communes de Val-de-Travers, La Côte-aux-Fées et Les Verrières

Les personnes valides (hommes et femmes des classes 1982 à 1998) désirant être incorporées dans le service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers sont priées d'assister à la séance de recrutement qui aura lieu le

**Jeudi 8 septembre 2016 à 20h, à Môtiers  
à la salle de spectacle (collège), Rue du Collège 9**

Lors de cette soirée, vous serez informé(e) en détail sur l'organisation du SDIS Valtra et de ses différentes activités. Le Val-de-Travers a besoin de vous!

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du bureau de la Sécurité publique du Val-de-Travers: Grand-Rue 38, 2108 Couvet, T. 032 886 43 40, par courriel à: securitepublique.vdt@ne.ch ou encore en consultant le site [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 17 août au 30 octobre, à la salle de gym de St-Sulpice, de 17h30 à 18h30 et à domicile, toute l'année sur appel téléphonique et sur rendez-vous :



M<sup>me</sup> Frédérique Clerc  
T. 078 801 84 44

## EN BREF

### A vos agendas: Prochaines séances du Conseil général

Les prochaines séances du Conseil général se tiendront les lundis:

- 26 septembre aux Bayards (Chapelle de la Mi-Eté)
- 14 novembre à Noiraigue (salle de gymnastique)
- 12 décembre à Fleurier (salle Fleurisia)

Les séances sont publiques: Venez nombreux!

LE VAL-DE-TRAVERS  
qualités naturelles